

ASSEMBLÉE NATIONALE30 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 180

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 5 SEXIES

Dans la première phrase de l'alinéa 29 de cet article, après le mot :

« Les »,

insérer le mot :

« locataires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.